

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à

l'assemblée des membres de l'association

Ligue Suisse contre l'Epilepsie

8008 Zürich

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'association Ligue Suisse de l'Epilepsie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Selon la Swiss GAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation / au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts

OBT AG

Urs Frei
expert agréé de révision
réviseur responsable

Stefan Meer
expert agréé de révision

St.Gallen, le 10. mars 2021

- Annexe: comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2020

avec exercice précédent pour comparaison

	31.12.2020		comparaison 31.12.2019
ACTIFS	CHF		CHF
Liquidités	1'271'940.91		1'266'633.48
Créances sur livraison et prestations	7'050.00		13'834.10
Autres créances à court terme	2'064.03		1'745.03
Actifs de régularisation	7'014.75		7'470.50
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	1'288'069.69		1'289'683.11
Titres	611'372.00		680'602.00
Placements financiers	611'372.00		680'602.00
Immobilisation corporelles meubles	1.00		1.00
Immobilisation corporelles	1.00		1.00
TOTAL DU CAPITAL IMMOBILISÉ	611'373.00		680'603.00
TOTAL DE L'ACTIF	1'899'442.69		1'970'286.11
PASSIF			
Obligations résultant de livraisons et de prestations	45'597.36		52'520.02
Passifs de régularisation	6'311.35		5'339.25
Obligations à court terme	51'908.71		57'859.27
Capital lié du fonds	106'200.00		57'000.00
TOTAL DU CAPITAL TIERS	158'108.71		114'859.27
Capital social	650'426.84		646'595.68
Capital lié	295'000.00		300'000.00
Capital libre	905'000.00		905'000.00
Résultat annuel	-109'092.86		3'831.16
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	1'741'333.98		1'855'426.84
TOTAL DU PASSIF	1'899'442.69		1'970'286.11

Compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2020

(avec exercice précédent pour comparaison)

	comparaison	
	2020 CHF	2019 CHF
Total produit direct des projets	50'283.60	59'397.29
Cotisations de membres	55'444.55	40'173.15
Produit des prestations	16'425.25	71'273.85
Total produit des prestations	71'869.80	111'447.00
Produit des campagnes de collecte de fonds	511'524.98	460'967.81
Dons reçus	233'447.65	673'788.14
Autres produits d'exploitation	8'000.00	11'250.00
Total autres produits	752'972.63	1'146'005.95
PRODUIT D'EXPLOITATION	875'126.03	1'316'850.24
Charges directes des projets	-176'278.91	-85'810.40
Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée	-6'169.71	-21'089.12
Charges pour la collecte de fonds	-385'685.39	-360'481.48
RÉSULTAT BRUT	306'992.02	849'469.24
Frais de personnel	-259'293.92	-251'397.50
Loyers	-27'660.10	-27'456.90
Entretien, réparations, remplacements	-3'019.71	-1'809.05
Assurance de choses, taxes, autorisations	-815.40	-733.90
Charges administratives et d'informatique	-54'953.69	-47'971.97
Frais de communication	-20'090.27	-15'657.00
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-365'833.09	-345'026.32
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (avant intérêts / postes e.o.)	-58'841.07	504'442.92
Résultat financier	-6'051.79	103'588.24
RÉSULTAT ANNUEL (avant modification du capital du fonds)	-64'892.86	608'031.16
Utilisation du capital affecté du fonds	-49'200.00	-24'200.00
RÉSULTAT ANNUEL (avant affectation au capital de l'organisation)	-114'092.86	583'831.16
Retrait sur/constitution de la réserve de fluctuations de valeurs	5'000.00	-85'000.00
Dépôt/prélèvement sur les réserves libres legs	0.00	-495'000.00
PERTE/BÉNÉFICE ANNUEL	-109'092.86	3'831.16

Compte de l'évolution du capital au 31 décembre 2020

Compte de l'évolution du capital affecté du fonds

	Capital initial	Affectation	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital du fonds - Campagne "Premiers secours"	30'000	70'000	100'000	0
Capital du fonds - Nouvelle revue spécialisée	10'000	0	1'200	8'800
Capital du fonds - SWEEPS	10'000	0	10'000	0
Capital du fonds - Projet de migration	7'000	0	7'000	0
Capital du fonds - Enfants	0	10'000	0	10'000
Capital du fonds - Vidéos explicative	0	90'000	2'600	87'400
Capital lié du fonds	57'000	170'000	120'800	106'200

Compte de l'évolution du capital de l'organisation

	Capital initial	Produits	Affectation externe	Transferts internes	Utilisation	Capital final
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	646'596			3'831		650'427
CAPITAL DE BASE	646'596					650'427
Réserves libres générales	95'000					95'000
Réserves libres legs	810'000					810'000
CAPITAL LIBRE	905'000					905'000
Réserves de fluctuations de valeurs	300'000				5'000	295'000
CAPITAL LIÉ	300'000				5'000	295'000
RÉSULTAT ANNUEL	3'831			-3'831	-109'093	-109'093
Capital de l'organisation	1'855'427	0	0	-3'831	-104'093	1'741'334

Réserve de fluctuations de valeurs

En raison de la moins-value comptabilisée mais non réalisée des titres de CHF 5'609, la réserve de fluctuations de valeurs est diminuée de CHF 5'000 et s'établit désormais à CHF 295'000. Le montant total de CHF 295'000 au 31.12.2020 correspond à 48.2% des placements financiers. Les risques de marché spécifiques inhérents au portefeuille de titres sont couverts par la réserve de fluctuations de valeurs.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2020

Ligue Suisse contre l'Epilepsie avec siège à Zurich. Association selon l'art. 60 ss du CC.

Principes de présentation des comptes

Comme pour l'exercice précédent, la Ligue Suisse contre l'Epilepsie présente ses comptes en conformité avec les recommandations fondamentales pour la présentation des comptes RPC 1-6 et RPC 21, le Code suisse des obligations, ainsi que les dispositions statutaires. L'Association suisse de l'Epilepsie (Epi-Suisse) est à considérer comme organisation proche.

Principes d'évaluation appliqués et explications relatives aux positions du bilan et du compte d'exploitation

BILAN

Liquidités

Les liquidités se composent des avoirs en caisse, des comptes de chèques postaux, de placement et d'épargne. Les liquidités sont placées en francs suisses et évaluées à leur valeur nominale.

Créances sur livraisons et prestations

Les créances s'élèvent à CHF 22'050.00.

Le risque de perte latente est couvert par un ducroire de CHF 15 000.–.

Autres créances à court terme

L'impôt anticipé à recouvrer s'établit à CHF 2'064.03.

Actifs de régularisation

Cette position contient des factures déjà payées qui concernent l'exercice 2021.

Placements financiers / titres

	Ex.précéd. (en CHF)		Année 2020	
Obligations en CHF	159'667	8.1%	161'743	8.5% ¹⁾
Obligations en monnaies étrangères	0	0.0%	0	0.0%
Fonds en actions	520'935	26.4%	449'629	23.7%
Valeur comptable au 31 décembre	680'602	34.5%	611'372	32.2%

1) en % du total du bilan

Les titres sont évalués aux valeurs du marché. Les gains/pertes réalisés et non réalisés ont été comptabilisés et intégrés aux résultats.

Immobilisations corporelles meubles

Aucun investissement à valeur ajoutée n'a été effectué, raison pour laquelle nous renonçons à établir un inventaire des placements. La valeur à neuf assurée des immobilisations corporelles meubles est de CHF 60'000.

Obligations résultant de livraisons et de prestations

Il existe des obligations à court terme d'un montant de CHF 4'659.70 envers Epi-Suisse. Les obligations à court terme envers des tiers se chiffrent à CHF 40'937.66.

Compte de régularisation passif

Il s'agit de la régularisation des charges pour l'exercice 2020.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2020/ suite

COMPTE D'EXPLOITATION	2020	Ex. précéd.
<i>Produit direct des projets</i>	CHF	CHF
Manifestations d'information	8'640.00	10'400.00
Encouragement de la recherche	2'093.60	11'195.00
Congrès scientifique annuel	0.00	12'552.29
Projets spéciaux	0.00	4'000.00
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	1'050.00	3'250.00
Produit général des projets	<u>38'500.00</u>	<u>18'000.00</u>
	50'283.60	59'397.29
<i>Charges directs des projets</i>		
Journée de l'Épilepsie	5'010.70	8.80
Manifestations d'information	7'770.72	9'336.55
Encouragement de la recherche	26'178.23	38'018.95
Congrès scientifique annuel	0.00	1'463.38
Projets spéciaux	135'245.36	32'396.12
Journée des patients	908.15	2'438.60
Formation des collaborateurs de soc. pharmaceutiques	865.75	2'082.00
SERENE (Swiss Epilepsy Research Network)	<u>300.00</u>	<u>66.00</u>
	176'278.91	85'810.40
Les charges « Projets spéciaux » se répartissent comme suit durant l'année 2020 :		
Général	19'082.97	
Projet migrants	5'549.31	
Court-métrage "Premiers secours"	4.86	
"Soirée suisse" du congrès annuel	2'542.97	
Campagne "Premiers secours"	108'065.25	
<i>Produit des prestations</i>		
Vente d'imprimés/médias	240.00	30.00
Annonces dans "L'Epileptologie"	0.00	8'500.00
Produit "calendrier Hallwag"	6'185.25	62'743.85
Ajustement du ducroire	<u>10'000.00</u>	<u>0.00</u>
	16'425.25	71'273.85
<i>Dons reçus</i>		
Dons libres issus de		
Dons, donations	14'447.65	10'965.69
Legs, successions	0.00	533'822.45
Sollicitation propre des fondations donatrices	219'000.00	124'000.00
Dons à but précis	<u>0.00</u>	<u>5'000.00</u>
	233'447.65	673'788.14
<i>Autres produits d'exploitation</i>		
Contributions des hôpitaux	<u>8'000.00</u>	<u>11'250.00</u>
	8'000.00	11'250.00
<i>Informations sur l'épilepsie, revue spécialisée</i>		
Revue spécialisée "Epileptologie"	29.40	12'393.02
Informations sur l'épilepsie	<u>6'140.31</u>	<u>8'696.10</u>
	6'169.71	21'089.12

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2020/ suite

Collecte de fonds	2020	Ex. Précéd.
Recettes publipostage direct	511'524.98	460'967.81
Charges publipostage direct	-385'685.39	-360'481.48
Résultat publipostage direct	125'839.59	100'486.33

Frais de communication

Site Web	12'474.64	10'152.50
Imprimés d'information	3'076.33	3'737.45
Frais de représentation	96.70	0.00
Participation aux congrès	0.00	49.00
Relations publiques/présence dans les médias	2'390.90	0.00
Veille médiatique	2'051.70	1'718.05
Charges	20'090.27	15'657.00

Résultat financier

Résultat financier des liquidités et titres	7'454.71	7'475.39
Frais bancaires	-8'672.40	-6'534.76
Gains / pertes de change non réalisés sur les titres	-4'834.10	102'647.61
Résultat	-6'051.79	103'588.24

Frais de personnel

Les frais de personnel portent sur 3 personnes (direction, administration, commandes) réunissant entre elles 2.0 postes à temps complet à la fin d'année.

Les charges pour les assurances sociales et la formation continue sont comprises dans les frais de personnel. Les frais de déplacement et de repas s'élèvent à CHF 77.80.

Annexe des comptes annuels au 31 décembre 2020/ suite

Prestations non rémunérées

Le comité a été remboursé de ses frais réels. Il se compose de 13 membres à la fin d'année. Il supervise la direction et définit les objectifs de long terme. Cet organe dirigeant se réunit au moins deux fois par an. Les membres du comité fournissent aussi d'autres prestations à titre bénévole telles que renseignements, expertises et consultations. Il convient en outre de mentionner les prestations fournies gratuitement par des membres de la Ligue contre l'Epilepsie

Travail du comité, total

Réunions / préparation des réunions	250 heures
Réponse aux questions d'ordre médical, décisions par correspondance, rédaction de dépliants d'information, etc.	240 heures

Comité et autres activités bénévoles dans les commissions, total

Réunions, décisions par correspondance, autres tâches (p. ex. travail de jury pour des prix, révision de directives)	250 heures
---	------------

Présidence (en sus du travail au sein du comité et des commissions)

Discussions et clarifications avec le secrétariat, préparation du congrès annuel, travail avec les médias, délégations aux congrès internationaux, correspondance avec l'ILAE (International League Against Epilepsy)	340 heures
---	------------

Conférenciers lors de manifestations de la ligue (honoraires forfaitaires de CHF 250), charge de travail supplémentaire bénévole pour la préparation d'environ 7 exposés au total	60 heures
---	-----------

Rédaction de nouveaux textes pour les dépliants d'information ou le site web	95 heures
--	-----------

Total environ	1235 heures
----------------------	--------------------

En admettant un tarif horaire de CHF 150, cela représente une valeur de CHF 185'250.

Le salaire brut de la direction pour l'exercice 2020 s'élève à CHF 123'332.40.

Transactions avec des organisations proches

Les transactions ci-après ont eu lieu avec l'Association suisse de l'Epilepsie (Epi-Suisse) pendant l'exercice considéré:

	<u>2020</u>	<u>Ex. Précéd.</u>
	CHF	CHF
<u>Paielements à Epi-Suisse</u>		
Loyer	22'140.00	22'140.00
Cotisation de membre	0.00	200.00
	<u>22'140.00</u>	<u>22'340.00</u>
<u>Paielements d'Epi-Suisse</u>		
Cotisation de membre	0.00	100.00
	<u>0.00</u>	<u>100.00</u>

Epi-Suisse et la Ligue suisse contre l'épilepsie ont décidé de ne plus se verser de cotisations respectives afin d'économiser sur les frais administratifs. Tous deux restent membres de l'autre organisation.

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement majeur survenu après la date du bilan et susceptible d'influencer les comptes 2020 n'est connu.